

PROJETS
ALIMENTAIRES
TERRITORIAUX

ARGUMENTAIRE

LES INTERETS DE METTRE
EN PLACE UN PAT



CREPAN



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
NORMANDIE



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



AVANT-PROPOS

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) devront, selon l'ancien Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, atteindre le nombre de 500 en France d'ici 2020. Pour cela, les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) pilotent leur déploiement et les demandes de reconnaissance dans les régions.

C'est ainsi que la DRAAF de Normandie a financé le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN) pour réaliser cet argumentaire destiné à présenter l'intérêt de mettre en place un PAT sur son territoire. En effet, la mise en place d'un PAT n'est pas une obligation réglementaire, il s'agit d'une démarche volontaire de la part des collectivités.

Cet argumentaire traite de différents sujets transversaux à l'alimentation et en lien avec les préoccupations des élus et chargés de missions dans les territoires : le développement économique, l'aspect social et environnemental, l'agriculture et l'alimentation, le bien-être et les attentes des citoyens, mais également la question de la collectivité en elle-même.

Ce livrable permet d'aborder les plus-values suite à la mise en place d'un PAT et d'actions liées au diagnostic de son territoire. L'ensemble de ces connaissances peuvent être mises à contribution par des chargés de missions ou des parties civiles dans l'objectif de convaincre leurs élus.



SOMMAIRE

Economique

La création d'emplois par de nouvelles activités	1
Le maintien d'activités au cœur des territoires	2
La réduction des coûts	2
Une mutualisation de moyens	3

Social / Environnement

La création de lien social	4
L'insertion de personnes éloignées de l'emploi et la professionnalisation	5
Prise en compte des enjeux liés au réchauffement climatique	6

Citoyen

L'amélioration du cadre de vie et de la santé des habitants	7
Répondre aux besoins de qualité et de proximité des citoyens	8
Reconnaissance d'un travail d'intérêt général par les citoyens.....	10

Agriculture / alimentaire

Répondre aux besoins de valorisation du travail des agriculteurs.....	11
Valoriser le patrimoine agricole local.....	13
Mieux connaître les acteurs de la chaîne alimentaire de son territoire	13

Collectivité

Répondre à des enjeux réglementaires	14
Une montée en compétence des agents	14
Lier les différentes politiques de la collectivité et planifier des actions croisées	14
Permettre aux différents services de la collectivité de pouvoir travailler ensemble	15
Valoriser une multitude d'actions à travers une politique alimentaire de territoire structurée.....	16

ECONOMIQUE

La création d'emplois par de nouvelles activités

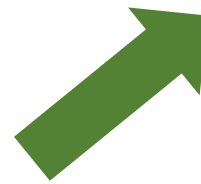
« Alors que **l'emploi agricole diminue** à un rythme de -1,1 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2015, **l'emploi dans la production agricole biologique a progressé** de 10 669 emplois en temps plein entre 2017 et 2016, soit +13,7 % : une performance. (Source : Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA), Agreste Chiffres et Données Agriculture n°238, juillet 2017) »

Source : <http://bit.ly/AgenceBio-ApportsAB>



Emploi agricole

- **1,1%** entre
2010 et 2015



Emploi dans la production
agricole biologique

+ **13,7%** entre
2016 et 2017

« Selon les résultats de l'étude SALT (Systèmes ALimentaires Territorialisés) pilotée par la FRCIVAM Bretagne, les **circuits courts permettent de concentrer davantage de valeur ajoutée** à l'échelle des exploitations et de **générer d'avantage d'emplois directs et non délocalisables**. Pour un chiffre d'affaires donné, les circuits courts génèrent en moyenne 2 fois plus d'emplois directs que les circuits longs. »

Source : <http://bit.ly/AVSF-Circuits-Courts>



Circuit long



1 emploi direct

Circuit court

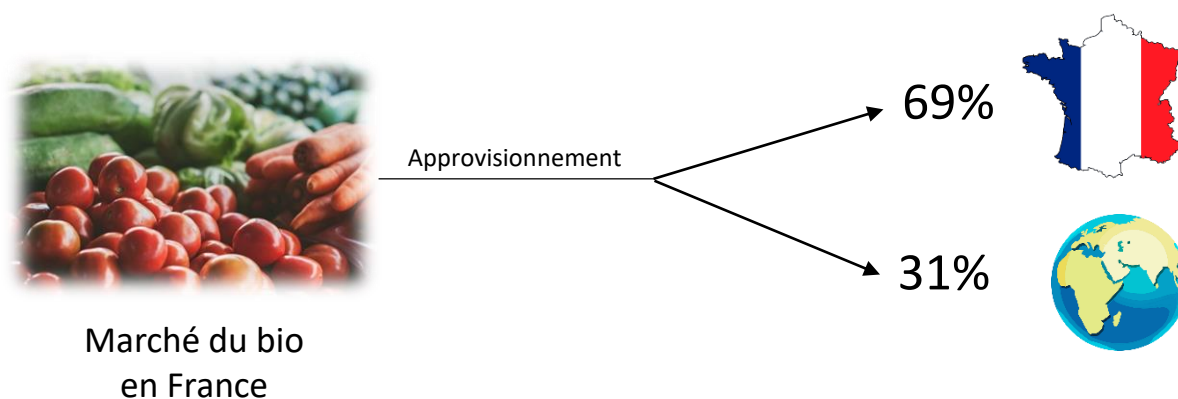


2 emplois directs

Le maintien d'activités au cœur des territoires

« Ces créations d'emplois [dans la production biologique] contribuent au **dynamisme des territoires** français. Outre les bénéfices pour l'environnement et le bien-être animal, les filières biologiques apportent une **valeur ajoutée importante à la vie économique et sociale locale**. Avec un marché dynamique, qui s'approvisionne à près de **69 % en France**, lorsqu'un consommateur achète un produit bio, il **soutient l'emploi en France**. »

Source : <http://bit.ly/AgenceBio-ApportsAB>



La réduction des coûts

La mise en place d'un PAT peut permettre **de réduire les coûts liés à l'alimentation ou l'agriculture** comme, par exemple, le **gaspillage alimentaire en restauration collective** :

« Pour un restaurant d'école primaire de 200 élèves, le gaspillage représente en moyenne, sur une année, 3,4 tonnes, soit l'équivalent de 13 800 repas gaspillés pour un coût moyen de **20 000 €/an**.

Pour un collège de 500 convives, on estime le gaspillage alimentaire à plus de 10 tonnes par an, soit l'équivalent de 22 000 repas pour un coût moyen de **33 000 €/an**.

Pour un lycée de 800 convives, on estime le gaspillage à plus de 24 tonnes par an, soit l'équivalent de 40 000 repas pour un coût moyen de **70 000 €/an**.

Pour une maison de retraite de 30 résidents, le gaspillage peut être estimé à 3,2 tonnes/an, soit l'équivalent de 13 000 repas pour un coût de **19 000 €/an**.

* Coûts estimés uniquement sur l'achat de denrées alimentaires. »

Source : <http://bit.ly/ADEME-GuideGA>

Ou encore la **pollution des eaux souterraines liée aux polluants agricoles** :

« Le Commissariat Général au Développement Durable a publié une estimation des coûts induits par les pollutions agricoles, comprise entre 640 et 1140 millions d'euros, soit de **6,6% à 11,8% de la facture d'eau des ménages**. »

Source : <http://bit.ly/Novethic-Cout-dépollution-eau>

Une mutualisation de moyens

La mise en place d'ateliers de transformation (légumerie, conserverie, découpe, ...) **facilite l'approvisionnement local** et **améliore la rémunération des producteurs**. En revanche, il est compliqué pour des structures individuelles de trouver un modèle économique équilibré à la réalisation de ces outils. Les PAT peuvent répondre à cette problématique en **organisant et structurant collectivement** la mise en place de ces ateliers afin de trouver les fournisseurs et un apport suffisant ainsi que des débouchés aux produits transformés.

Atelier de transformation



SOCIAL / ENVIRONNEMENT :

La création de lien social

« L'alimentation est un thème de la vie au quotidien, où chaque personne a ses propres expériences, ses souvenirs, ses plaisirs et ses déplaisirs. **Chacun a quelque chose à dire, à partager, à exprimer, à donner ou à recevoir.**

Les activités autour de l'alimentation [éducation nutritionnelle] se déroulent très souvent en groupe sous différentes formes : atelier culinaire, groupe de paroles, bourse d'échanges d'astuces culinaires, exercice d'achats en supermarché, préparation d'un événement ou d'une fête, etc.

Ces activités de groupe permettent **d'apprendre, d'observer, de comprendre des situations analogues, d'analyser les difficultés, de valoriser les réussites et les savoirs, de rechercher des solutions en commun.** Entraide, solidarité, convivialité, valorisation de savoir-faire, créativité, organisation et rythmes de vie permettront à chacun de trouver sa place dans le groupe ainsi que le désir et la confiance nécessaires pour poursuivre ce cheminement en dehors du groupe. »

Source : <http://bit.ly/Alimentation-Atout-Prix>

Exemples d'actions :



Ateliers culinaires



Échanges d'astuces culinaires



Exercices d'achats en supermarché



Préparation d'événements



Groupes de paroles

L'insertion de personnes éloignées de l'emploi et la professionnalisation

« L'insertion par l'activité économique (IAE) regroupe différents types de structures, **TPE, PME ou associations**, qui relèvent de l'économie sociale et solidaire (ESS). Conventionnées par l'Etat, elles cherchent à concilier **performance économique et projet social** en proposant des contrats à des personnes éloignées de l'emploi.

Elles mettent ainsi leur développement au **service de la lutte contre le chômage et les exclusions**, sur tous les territoires. »

Source : <http://bit.ly/Portail-IAE>

TPE



ASSOCIATION

Un des secteurs où l'IAE peut se développer est bien entendu **l'alimentaire**. De nombreux métiers se prêtent à cela : le maraîchage, les travaux agricoles, l'agroalimentaire, la restauration et la distribution.



Maraîchage



Travaux agricoles



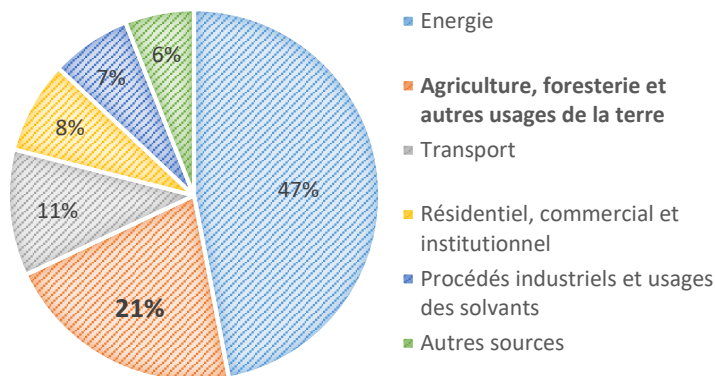
Restauration



Distribution

Les objectifs d'un PAT peuvent rentrer dans le cadre d'un **PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial)**. En effet, l'agriculture représente plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre, il s'agit donc d'un secteur clé pour lutter contre le réchauffement climatique. Afin de mieux pouvoir gérer ces émissions (provenant majoritairement de l'élevage et de l'application d'engrais de synthèse), **la relocalisation de la production semble être un levier important**. Un travail en profondeur sur les **techniques productives** mais également sur la **consommation** permettraient donc de diminuer ces émissions et participer à la préservation de l'environnement.

Parts d'émission de gaz à effet de serre des secteurs économiques 2010



Source : <http://www.fao.org/publications/sofa/2016/fr/>

De plus, le **stockage du carbone** dans le sol est très lié aux types de pratiques agricoles choisies et, à nouveau, la relocalisation de l'alimentation permet de mieux les contrôler.

QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES AGRICOLES DURABLES



Cultiver des variétés qui utilisent l'azote efficacement



Culture sans labour



Cultiver des variétés tolérantes à la chaleur



Agriculture de précision



Gestion intégrée de la fertilité des sols



Gestion optimisée des pâturages



Graminées fourragères ou légumineuses améliorées



Prédation naturelle des parasites et réduction des pesticides



Cultiver des variétés tolérantes à la sécheresse



Irrigation goutte à goutte



Collecte des eaux et irrigation par aspersion

Source : <http://www.fao.org/publications/sofa/2016/fr/>

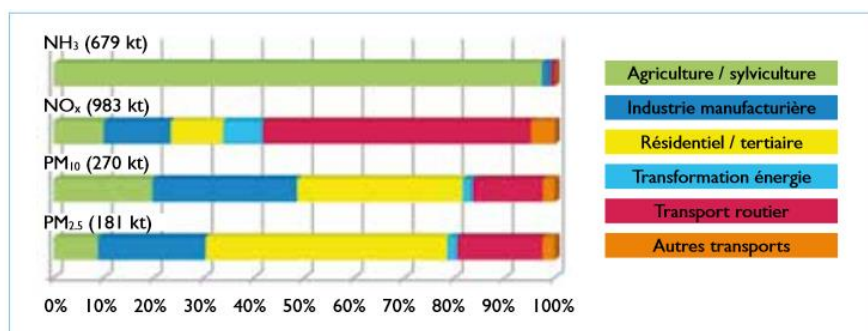
« L'INRA a analysé en 2013 le potentiel d'atténuation des émissions nationales de GES [Gaz à Effet de Serre] associé aux pratiques agricoles. **L'agroforesterie, le non-labour, l'allongement des prairies temporaires et la couverture permanente des sols** ressortent comme des leviers efficaces favorisant le stockage du carbone. »

Source : <http://bit.ly/ADEME-SolCarbone>

CITOYEN

L'amélioration du cadre de vie et de la santé des habitants

« Comme d'autres secteurs d'activité, **l'agriculture est une source de pollution atmosphérique**. Elle participe aux émissions vers l'atmosphère de composés azotés, notamment l'ammoniac (NH_3) et les oxydes d'azote (NO_x), de particules et de pesticides. Ces émissions sont liées aux **pratiques d'élevage** (bâtiments, stockage, épandage...) et aux **pratiques culturales** (préparation du sol, fertilisation, récolte...). »



L'agriculture, un secteur contributeur parmi d'autres (données 2012 – rapport SECTEN, CITEPA, 2014)

Source : <http://bit.ly/ADEME-Agriculture-Pollution-Air>

Les composés azotés : le principal polluant est l'ammoniac (NH_3) issu très majoritairement de l'élevage en France. Une solution pour lutter contre cette pollution est l'éducation au goût et à la nutrition : en favorisant la diminution de la quantité de protéines carnées dans l'assiette des français pour les inciter à aller vers plus de qualité et de produits sous « Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine » (SIQO).

Les particules : celles-ci sont libérées dans l'atmosphère principalement lors du passage des engins dans les champs, lors du travail du sol, de la récolte et de la gestion des résidus. Une solution pour diminuer ces émissions est de favoriser et d'accompagner la mise en place de nouvelles pratiques agricoles moins consommatrices de carburants (cultures diversifiées et couverts, semis direct, strip till, ...) : voir [Agroéquipements et triple performance - Freins et leviers pour la transition agroécologique](#).

Les pesticides : les émissions ont principalement lieu, soit pendant l'application par dispersion et évaporation des gouttelettes de pulvérisation, soit après l'application par volatilisation depuis la surface traitée (culture, sol). Une solution est le recours à l'agriculture biologique qui exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants.

De plus, l'agriculture biologique n'apporte pas qu'une réduction des pesticides dans l'air : « Dès 2003, l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) avait conclu à une **concentration en certains nutriments plus élevée dans les produits bio**. Les résultats des études suivantes sur ce sujet et en particulier les dernières méta-analyses conduites par l'université de Newcastle en 2014 (les fruits et légumes) et 2016 (les produits laitiers et la viande) ont de nouveau démontré que le mode de production et de transformation bio est à l'origine de réels atouts nutritionnels :

- une **teneur supérieure en polyphénols** [antioxydant] dans les fruits et légumes car ils sont produits naturellement par les plantes pour se protéger en cas d'attaque environnementale,
- une **richesse naturelle du lait en Oméga 3** [acides gras essentiels] car les vaches bio sont nourries essentiellement avec de l'herbe,
- des **teneurs plus fortes en acides gras polyinsaturés** [Oméga 3 et 6] dans la viande bio car les rythmes naturels sont mieux respectés et la croissance des animaux est plus lente. »

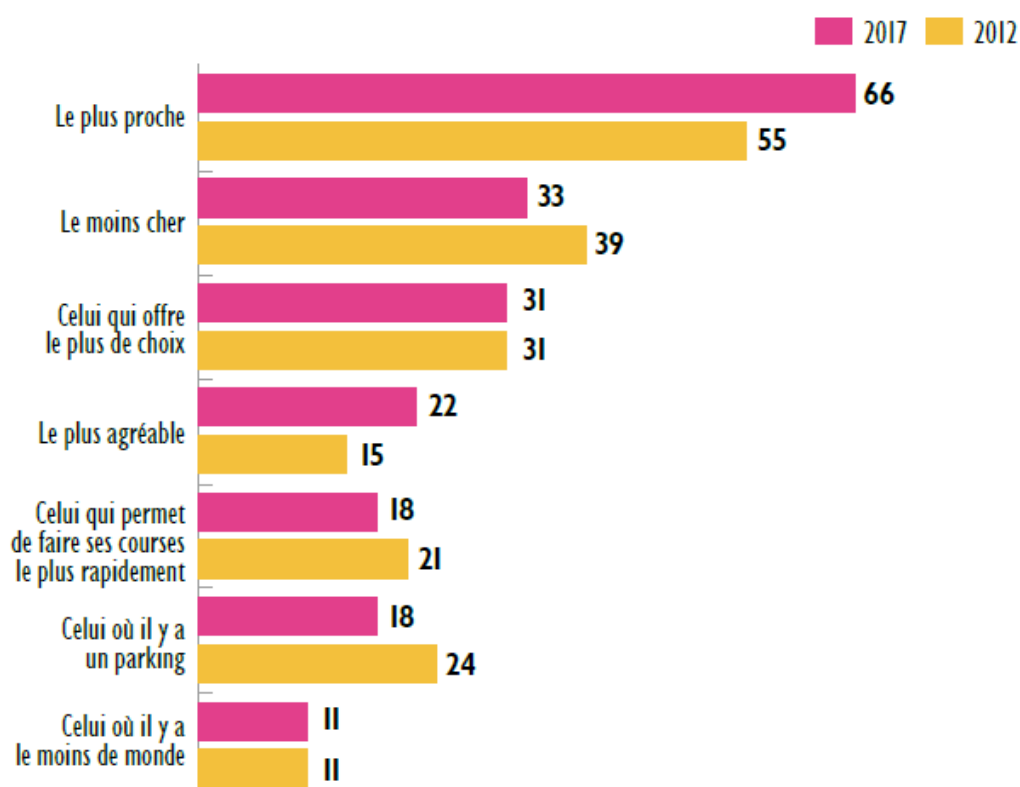
Source : <http://bit.ly/AgenceBio-ApportsAB>

Répondre aux besoins de qualité et de proximité des citoyens

« Dans un contexte économique plus favorable depuis quelques années, le critère de **proximité** renforce sa position de premier critère dans le choix d'un magasin (+11 points) [...]. Entre 2012 et 2017, le côté **agréable du point de vente** progresse de la 6^e à la 4^e place : les consommateurs ne veulent plus « subir » les courses. La priorité donnée à la proximité est due en partie à **la recherche de relation de confiance pour trouver des produits de qualité**, notamment chez les petits commerçants où du lien social se crée. La recherche de produits qualitatifs passe aussi par une préférence pour les produits fabriqués à **proximité du lieu d'achat**. Ce critère résonne comme un besoin de rassurance mais aussi comme un soutien aux producteurs locaux. »

DEUX FRANÇAIS SUR TROIS PRIVILÉGIENT LA PROXIMITÉ

Pourcentage d'individus ayant cité cet item en 1^{er} ou 2^e critère de choix de magasin

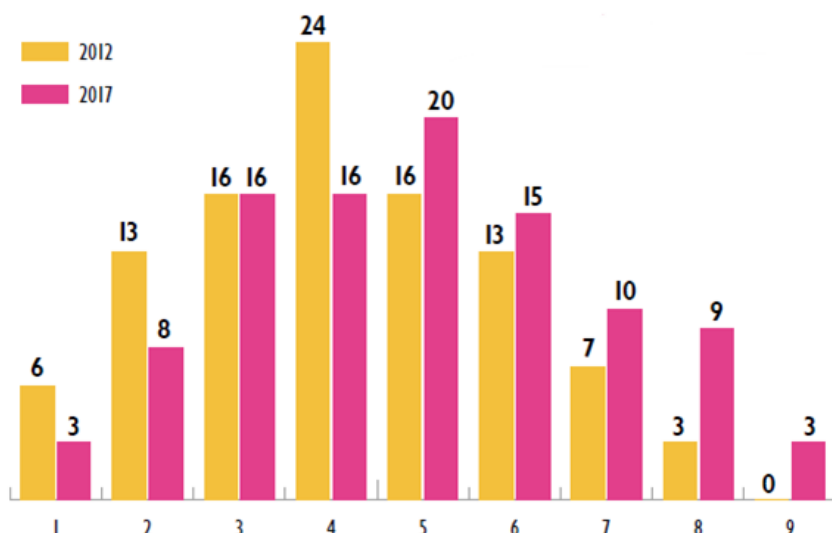


Source : enquêtes Tendances de consommation, volet commerce 2012, 2017, CRÉDOC.

Source : <http://bit.ly/CREDOC-Proximité-Qualité>

« **Fréquenter plusieurs types de commerces alimentaires est une tendance à la hausse ces dernières années.** En 2017, plus d'un Français sur deux (57 %) a fait ses courses dans plus de cinq circuits de distribution alimentaires contre 39 % en 2012. Cette augmentation s'explique en partie par une **recherche de qualité**, qui invite de fait à une multiplication des lieux d'achat en fonction du produit recherché, plutôt qu'à la fréquentation d'une seule enseigne généraliste. »

DAVANTAGE DE CONSOMMATEURS FRÉQUENTENT PLUSIEURS TYPES DE COMMERCE ALIMENTAIRES
Répartition (en %) des individus selon le nombre de circuits fréquentés au moins une fois par mois

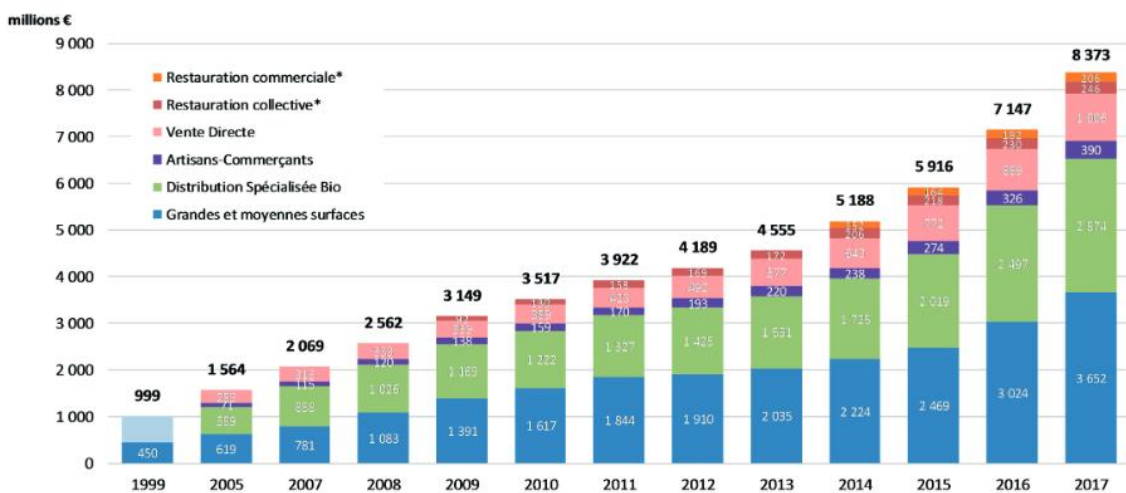


Source : enquêtes Tendances de consommation, volet commerce 2012, 2017, CRÉDOC.

Source : <http://bit.ly/CREDOC-Proximité-Qualité>

« Les achats de produits bio ont doublé en sept ans de 1999 à 2007, puis en cinq ans de 2007 à 2012. Le marché a de nouveau doublé en cinq ans entre 2012 et 2017, passant de 4 189 à 8 373 millions d'euros (en incluant la restauration hors domicile), traduisant ainsi une **accélération du développement de la consommation de produits bio**. En 2016, le marché de la bio enregistrait une croissance record de +1 231 millions d'euros en un an. En 2017 la croissance est semblable avec une progression de +1 226 millions d'euros versus 2016. »

Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution depuis 1999



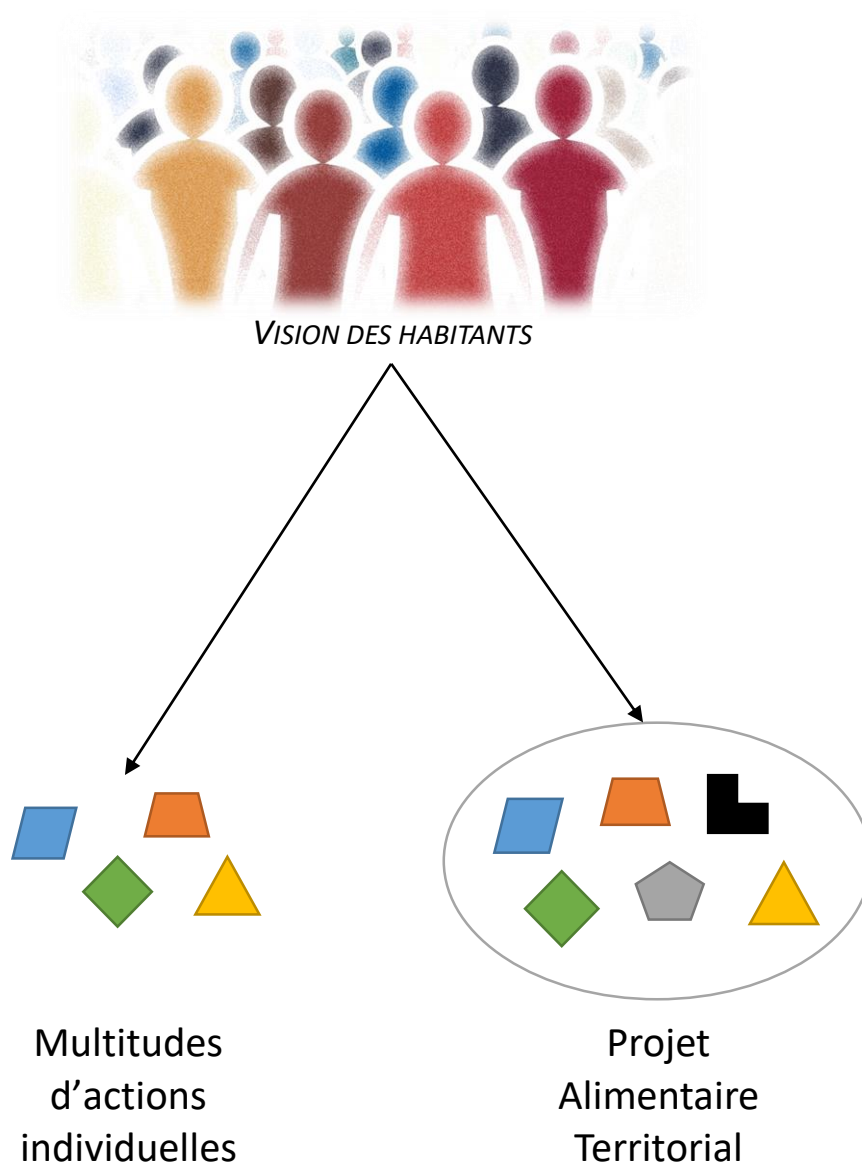
* Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs, depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective.

Source : Agence BIO / AND-i 2018

Source : <http://bit.ly/AgenceBio-Chiffres-2018>

Reconnaissance d'un travail d'intérêt général par les citoyens

Les PAT permettent d'avoir **une vision d'ensemble** sur la thématique de l'alimentation. Cette politique globale permet de valoriser un plan dans son ensemble au lieu d'une multitudes d'actions individuelles. Ainsi, les habitants du territoire pourront se **rendre compte des efforts fait par la collectivité pour améliorer leur alimentation**, préoccupation importante dans la culture française.



AGRICULTURE / ALIMENTAIRE

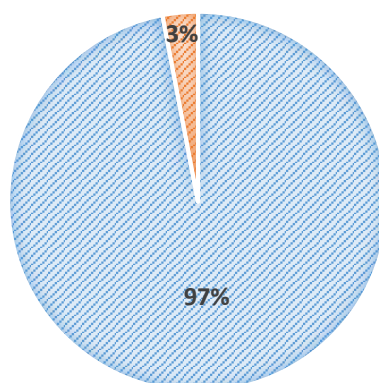
Répondre aux besoins de valorisation du travail des agriculteurs

« Pour les producteurs, la première motivation [pour se mettre en circuit court] est le **lien avec le consommateur**. La vente directe permet un **retour sur ses produits**, en plus des contacts humains. C'est aussi le moyen de valoriser une pratique. Alors qu'il n'y a que 3 % d'agriculteurs bio en circuits longs, il y en a 30 % dans les circuits courts. Enfin une autre motivation est de **maîtriser son débouché**, indépendamment de la fluctuation des prix du marché. »

Source : <http://bit.ly/AVSF-Circuits-Courts>

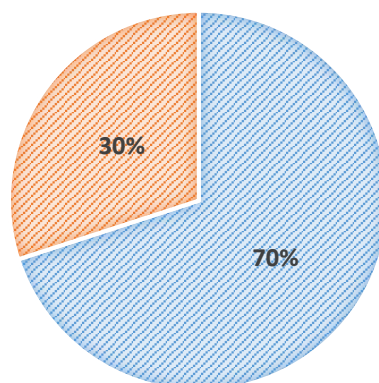
CIRCUITS LONGS

■ Agriculteurs conventionnels ■ Agriculteurs bios



CIRCUITS COURTS

■ Agriculteurs conventionnels ■ Agriculteurs bios



« Il existe aujourd’hui un paradigme faisant le lien entre les avantages économiques et les avantages sociaux et financiers des circuits courts. D’une part, les circuits courts permettent un **prix juste pour le consommateur** et une **garantie de revenu pour le producteur**, cela grâce à la suppression des intermédiaires et à la non-soumission aux fluctuations du marché, ainsi qu’un **lien social** entre producteur et consommateur. D’autre part, les circuits courts permettent un **développement économique** qui revalorise le territoire. »

Source : <http://bit.ly/OPPEC-Dvlpper-Circuits-Courts>



Garantie de revenus pour le producteur



Prix juste pour le consommateur



Lien social entre producteur et consommateur



Développement économique revalorisant le territoire

Valoriser le patrimoine agricole local

Il y a différents enjeux liés à la valorisation et au respect du patrimoine agricole local. Tout d'abord, **répondre aux attentes sociales des agriculteurs** qui souhaitent préserver cet aspect authentique et rustique de leur travail, mais également **conserver les techniques de production** ou encore les variétés cultivées spécifiques au territoire.

De plus, « [...] les pratiques productives en circuits courts peuvent élargir la **palette de choix des consommateurs** au-delà de leurs attentes initiales (découverte de nouvelles variétés) et modifier leurs pratiques alimentaires [...], y compris pour les familles à petit budget lorsque des innovations sociales leur facilitent l'accès à ces circuits par la mobilisation des acteurs dans les territoires [...]. Ils peuvent également offrir des occasions de **valorisation touristique et culturelle** dans les territoires [...] ou encore d'animation des villes : l'impact dépasse alors la sphère agricole en stimulant les **services associés aux manifestations** (marchés de producteurs, foires de produits locaux et traditionnels, etc.) qui sont l'occasion d'une coopération étroite entre les intérêts des producteurs et ceux des autres acteurs de l'économie locale.

De la même manière, grâce à des relations renforcées avec les pairs et à l'interaction avec le consommateur, le **respect de contraintes environnementales** peut prendre des formes qui dépassent les cadres fixés par les institutions et porter l'intérêt sur des éléments qui ne sont pas nécessairement valorisés par la labellisation : **la préservation de la diversité biologique**, via la culture de variétés indigènes et anciennes, peut ainsi être valorisée hors des pratiques marchandes institutionnalisées et de nouvelles pratiques culturelles peuvent aussi, en retour, être valorisées au sein de la profession [...]. »

Source : <http://bit.ly/NOROIS-4245>



Mieux connaître les acteurs de la chaîne alimentaire de son territoire

Le PAT est en premier lieu un **diagnostic alimentaire de son territoire**. Celui-ci apporte une meilleure connaissance des acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, industries agro-alimentaires, cuisines centrales, restaurants scolaires, consommateurs, ...) et une meilleure compréhension de la consommation au sein du territoire et des flux qui circulent dans et en dehors de celui-ci. Ainsi, il est possible d'agir avec **une vision plus éclairée**, en prenant en compte les réalités de chacune des parties prenantes.

COLLECTIVITE

Répondre à des enjeux réglementaires

Les PAT peuvent faciliter ou accompagner la mise en place d'obligations réglementaires :

- **L'obligation, depuis le 1^{er} septembre 2016, pour les services de restauration collective publics de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage.** Cela permet de faire des économies pouvant être réinvesties dans un approvisionnement de meilleure qualité.
- **L'approvisionnement de la restauration collective devra comprendre, en 2022, 50% de produits bios, sous autres signes de qualité ou locaux, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.** Cette obligation nécessite d'avoir une offre suffisante sur le territoire pour subvenir aux besoins de la restauration collective.
- **Le retrait de la liste des produits autorisés dans l'UE du glyphosate en 2023.** Il s'agit là d'accompagner ou de donner les moyens aux acteurs agricoles d'opérer la transition agro écologique nécessaire pour se passer de cette substance largement utilisée dans l'agriculture conventionnelle.

Une montée en compétence des agents

La création de projets à travers les PAT **permet aux agents des collectivités de monter en compétence.** Pour les projets autour de la restauration collective, les agents sont formés aux nouvelles pratiques de cuisine / service ou à l'éducation aux goûts, cela permet de **valoriser leur travail** mais également de leur donner les clés pour **se sentir impliqués dans un projet collectif.** Au sein des services des collectivités, les chargés de missions et techniciens gagnent également en compétence car cela les invite à découvrir **de nouveaux outils, de nouvelles ressources, de faire du réseau et ainsi de nouveaux partenariats** avec les acteurs du territoire.

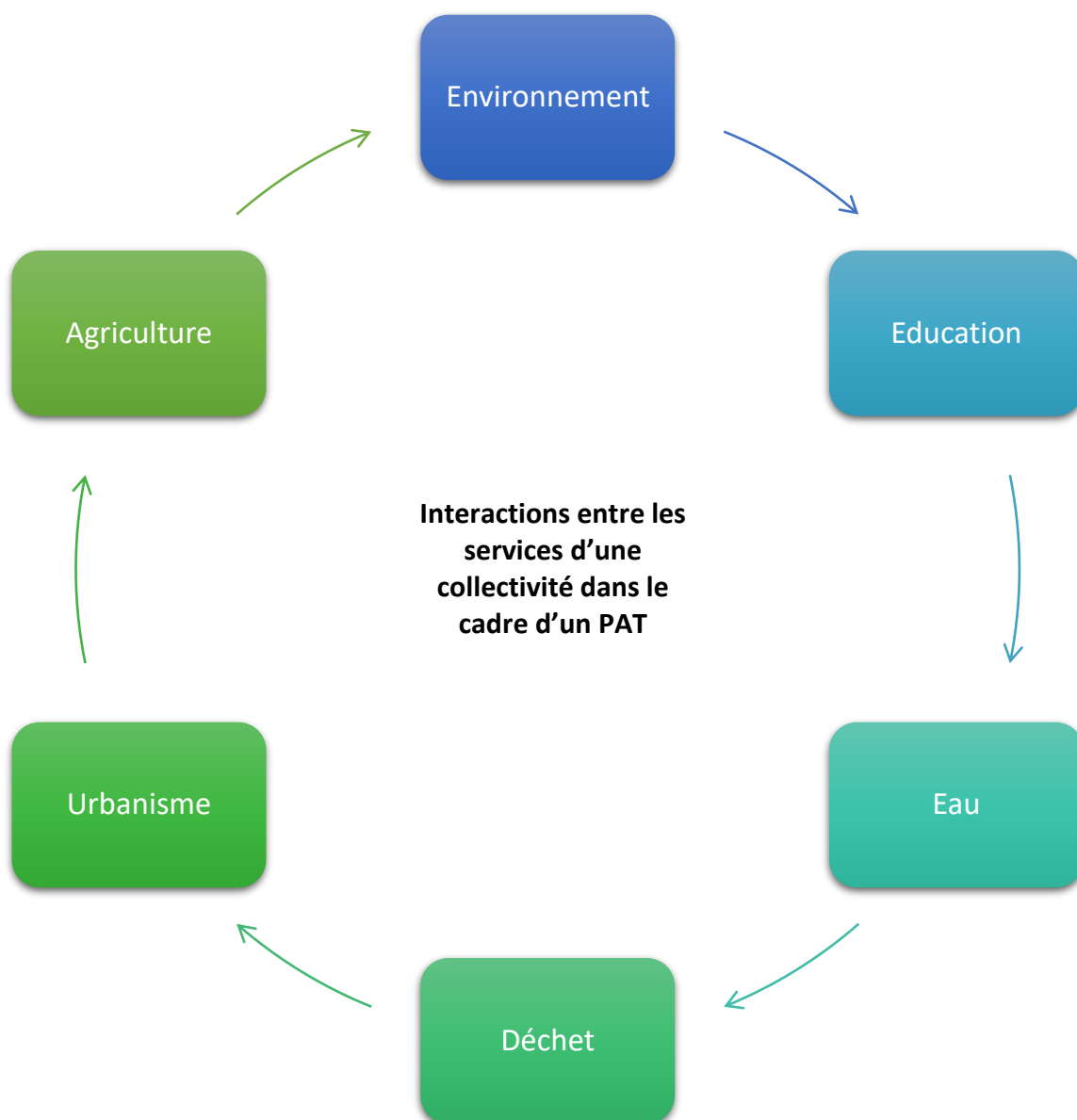
Lier les différentes politiques de la collectivité et planifier des actions croisées

Les actions mises en place dans le cadre d'un PAT peuvent être valorisées dans le cadre de différentes politiques territoriales (et inversement) :

- **PCAET** (Plan Climat-Air-Energie Territorial) : sur le secteur « Agriculture, sols et forêts » à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique et la qualité de l'air.
- **PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : sur les actions de préservation / gestion du foncier agricole et la lutte contre l'étalement urbain.
- **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) : sur la partie diagnostic qui peut permettre d'orienter plus facilement le projet de territoire vers une réflexion sur l'alimentation.
- **PLPDMA** (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) : notamment sur la réduction du gaspillage alimentaire.

Permettre aux différents services de
la collectivité de pouvoir travailler ensemble

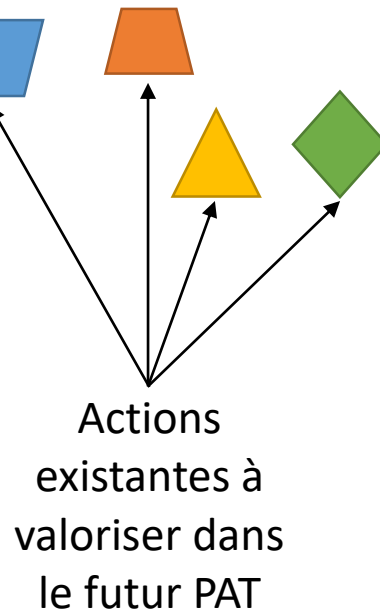
L'alimentation est une thématique assez spécifique à traiter. En effet, elle fait rarement l'objet d'un service à part entière, car elle est très transversale et peut être abordée à travers différents angles. C'est pourquoi les projets alimentaires territoriaux impliquent de **décloisonner les services d'une collectivité** (agriculture, environnement, eau, déchet, urbanisme, éducation, ...) et de permettre aux chargés de missions de **travailler ensemble sur un projet commun**. Cette ouverture entre les services permet aux techniciens d'avoir une meilleure vue d'ensemble des capacités et des projets de chacun, pouvant déboucher sur la mise en place de **nouveaux projets innovants**.



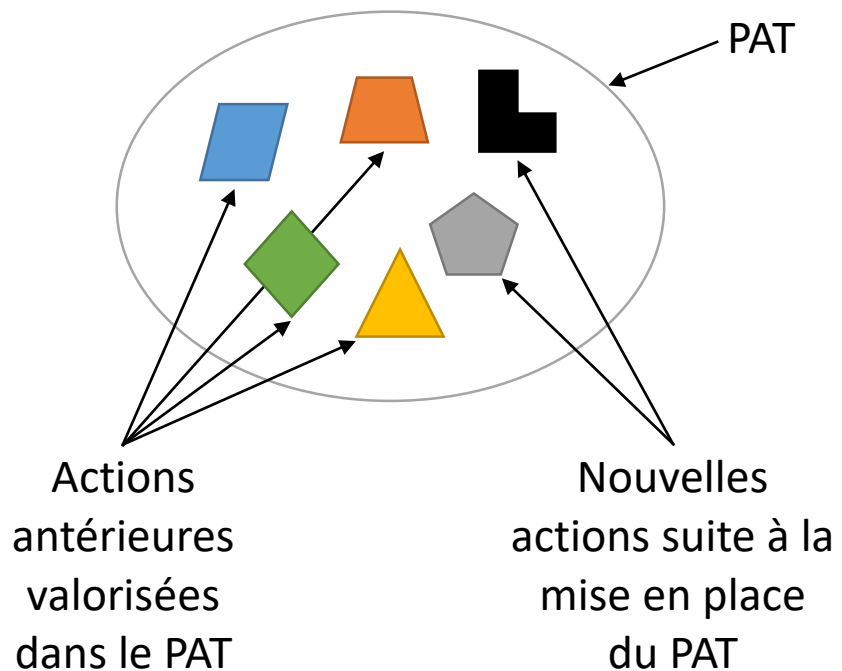
Valoriser une multitude d'actions à travers une politique alimentaire de territoire structurée

Les PAT n'impliquent pas nécessairement des **programmes d'actions ambitieux**. En effet, l'objectif est avant tout d'avoir une stratégie alimentaire structurée. Pour cela, il faut tout d'abord faire l'état des lieux des actions déjà mises en place sur son territoire, **ceux-ci seront à valoriser dans le PAT** : cette étape fait partie du diagnostic. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie que l'on peut mettre en place des actions en cohérence avec les projets existants.

Avant PAT



Après PAT





Coordination & Rédaction : **Morgan Leteinturier**

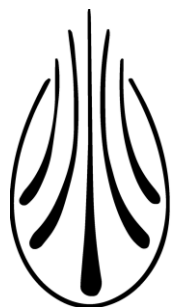
Conception graphique : **Morgan Leteinturier & Emilie Da Silva**

Relecture : **l'équipe du CREPAN**

Ce document a été financé par la **DRAAF Normandie**.

Reproduction libre de toute ou partie de la présente publication sous réserve de citation :

CREPAN - Argumentaire Les intérêts de mettre en place un PAT - Novembre 2019



CREPAN

